# **LEUK-STADT**

## BISCHOFSSCHLOSS (LKB17)

Esplanade de la Turmmatte

Suivi des travaux d'excavation pour la construction d'une réserve et d'une issue de secours pour la salle polyvalente du Bischofsschloss



Vue des travaux, depuis le nord-est

Marie - Paule Guex

Mai 2017



### Table des matières

| Fiche signalétique                                                            | 2  |
|-------------------------------------------------------------------------------|----|
| Contexte de l'intervention                                                    | 3  |
| 1.1 Déroulement des travaux                                                   | 4  |
| 1.2 Contexte historique                                                       | 4  |
| 2. Observations archéologiques                                                | 4  |
| 2.1 1ère période : petit bâtiment construit dans la pente                     | 4  |
| 2.2 2 <sup>e</sup> période : modification de la limite nord du petit bâtiment | 5  |
| 2.3. 3 <sup>e¹</sup> période : l'aménagement de la Turmmatte                  |    |
| 3. Conclusion                                                                 | 6  |
| 4. Figures                                                                    | 8  |
| 5. Documents annexes                                                          | 13 |
| Liste des unités de terrain                                                   | 14 |
| Liste des relevés                                                             |    |
| Liste du mobilier                                                             |    |

### Fiche signalétique

Commune: Leuk VS

Lieu-dit: Bischofsschloss

**Chantier**: Turmmatte, parcelle n°1304

Sigle: LKB17

Coordonnées: CNS 1287, 2'615'046 / 1'129'432, altitude: 722,70 à 726,10 m

Projet: Construction d'un dépôt avec sortie de secours vers le sud.

Entrepreneur Schloss Leuk, c/o Arnold Steiner. Architecte: Rita

Wagner

**Exécution des travaux :** Josef Kuonen baut AG, 3955 Albinen

**Surface surveillée :** 35 m<sup>2</sup>, profondeur 3,50m.

Date de l'intervention: 8 au 11 mai 2017

**Coordination :** Archéologie cantonale (C. Brunetti) **Mandataire :** Bureau TERA Sàrl, Sion (O. Paccolat)

**Equipe de fouille :** Marie-Paule Guex (archéologue responsable sur place), Jean-

Christophe Moret (archéologue).

Elaboration rapport Marie-Paule Guex Marianne de Morsier Contexte archéologique : Annexe du château 14e - 17e siècles

#### Résumé

L'aménagement d'une issue de secours pour la salle polyvalente du Bischofsschloss de Loèche, associée à un local de réserve, a permis de préciser les observations partielles effectuées au même endroit en 2007.

Ce secteur situé hors de l'enceinte du château et attenant à la façade est du palais est aujourd'hui enfoui sous les remblais soutenant l'esplanade de la Turmmatte.

Les façades sud et orientale d'un petit local adossé au palais ont été retrouvées. Sa façade nord n'a pas été mise au jour. Une petite porte assurait un accès par le sud, mais il est possible qu'il y avait également un accès par le nord. Ce petit bâtiment d'au minimum 4 x 6 mètres a été construit dans la pente du terrain de l'époque, et son sol intérieur a été aménagé sur un remblai nivelant la pente. La fonction de ce bâtiment et sa relation avec le palais n'ont pas été déterminées.

Plus tard, son côté nord a été modifié par la construction d'un mur dont la face nord n'a pas été parementée pour être vue : la surface du local a peut-être été réduite à cette occasion, et l'espace nord remblayé. Le seul accès du local était désormais la petite porte sud.

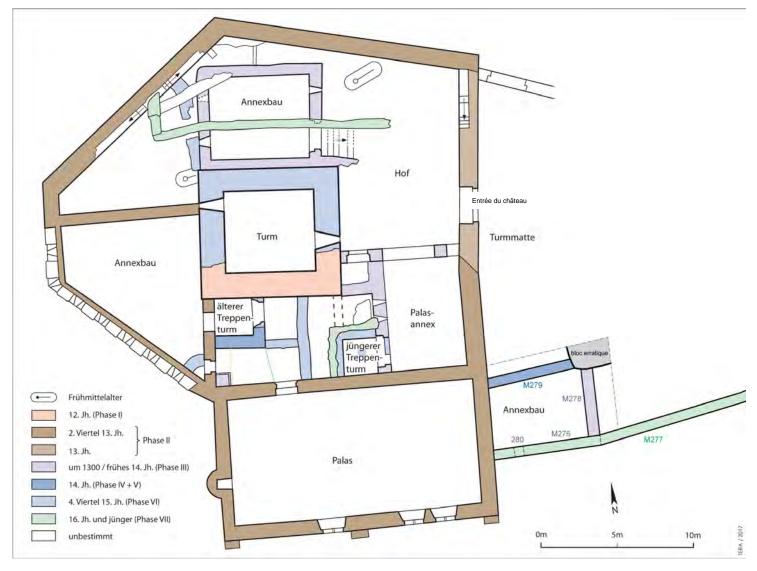
Le bâtiment est ensuite tombé en ruine, et son volume a été en partie comblé naturellement ou volontairement par des remblais présentant un pendage parallèle à la pente. Puis, l'esplanade a été créée par la construction du mur de soutènement qui existe aujourd'hui. Celui-ci est fondé sur le sommet démoli de la façade sud du petit bâtiment, lequel devait être partiellement encore visible.

La datation du bâtiment est antérieure à 1653, puisque la gravure de Mérian représente l'esplanade telle qu'elle est actuellement.

### 1. Contexte de l'intervention

A l'occasion de l'aménagement d'une sortie de secours pour la salle polyvalente du château, associée à un local de réserve, l'Archéologie Cantonale a mandaté le bureau TERA afin de suivre l'excavation.

Ces travaux s'inscrivent à la suite de ceux qui avaient débuté sans préavis du Service des Bâtiments en mars 2007. Cette année-là, les travaux avaient été dénoncés par un tiers, et le bureau TERA avait été mandaté par le service des Monuments Historiques afin d'effectuer une intervention de sauvetage<sup>1</sup>. Les vestiges maçonnés d'un petit local avaient pu être analysés, mais les niveaux d'occupation n'avaient pas pu être repérés en raison du contexte des travaux. La construction qui était planifiée n'a finalement pas été menée à son terme, et l'excavation a été remblayée.



Plan I. Localisation du petit bâtiment (Annexbau) sur le plan général du site du Bischofsschloss. 1ère période (mauve) = phase III; 2e période (bleu) = phases IV à VI; 3e période (vert) = phase VII.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Sur place : Marie-Paule Guex et Jean-Christophe Moret, archéologues. Concernant ces travaux, voir le rapport d'intervention d'A. Antonini, mars 2007, adressé au service des Monuments Historiques (R. Bucher).

#### 1.1 Déroulement des travaux

En 2017, l'occasion nous a été donnée d'étudier les niveaux sus-mentionnés², dont une infime partie devait subsister dans l'angle sud-est du local. Rendez-vous a été pris avec l'architecte, Mme Rita Wagner, informée du passif de ce dossier, afin de planifier une intervention permettant de récupérer les informations qui n'avaient pu être récoltées en 2017. Malheureusement, suite à un malentendu, l'exécutant des travaux a excavé avant notre intervention la totalité des rares niveaux archéologiques encore en place.

Notre intervention a été réduite à la confirmation des observations effectuées rapidement en 2007, à une meilleure compréhension des vestiges, ainsi qu'au relevé par triangulation des maconneries mises au jour (**Plan I**).

Les vestiges documentés en 2017 ont été introduits dans la base de données (en majeure partie germanophone) utilisée de 2002 à 2008 lors des investigations au Bischofsschloss. Celle-ci comprend deux fichiers, l'un pour les unités de terrain, l'autre pour les relevés. Le mobilier, très peu nombreux jusqu'ici, a reçu le même numéro que celui de la couche dont il provient, suivi d'un suffixe de 1 à n. Cette façon de faire a été reprise ici sous forme d'une liste. Les couleurs choisies pour caractériser les trois périodes d'aménagement correspondent à celles qui ont été proposées dans le rapport de 2008 et la publication de 2010<sup>3</sup>. Les « phases » inscrites entre parenthèses dans les titres des chapitres se rapportent à celles du rapport 2008 et de la publication de 2010.

#### 1.2 Contexte historique

Le secteur exploré est situé dans l'angle que forment le mur de l'esplanade et le pied de la façade est du palais. Il était enfoui sous les remblais de terrassement formant l'esplanade de la Turmmatte (**fig. 1, 2**). Celle-ci figure déjà sur la gravure de Mérian (1653). Son mur de soutènement y est couronné d'un crénelage (**fig. 3**). Les vestiges enterrés sous cette terrasse sont antérieurs à 1653<sup>4</sup>.

Le Bischofsschloss de Loèche est un édifice de prestige qui s'est développé autour d'une tour primitive datée du 12<sup>e</sup> siècle. Les dernières transformations du château remontent au 16<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup>. La Turmmatte est donc un aménagement postérieur à la période de développement du château. L'annexe mise au jour en 2007 et 2017 appartient à cette dernière.

### 2. Observations archéologiques

### 2.1 1 période (= phase III): petit bâtiment construit dans la pente

L'angle du mur de soutènement de la Turmmatte et la façade est du palais renferment entre eux un petit bâtiment constitué d'un local de 6 mètres de longueur et au moins 4 mètres de largeur. Ses parois sud et est ont été repérées (M276 et M278), sa paroi sud étant sous le mur de soutènement de la Turmmatte (fig. 4); sa paroi ouest consiste en la façade est du palais. Sa paroi nord, si elle n'a pas été détruite, est située dans un secteur non exploré. Un bloc erratique de 2,50 m de hauteur, qui a été utilisé comme élément de paroi, réduit la longueur du local au nord-est (fig. 5 et 7). Les parois sud et est ont été construites sur la surface de la pente constituée par de la moraine (Sc286, Sc287). Les deux parements de chacune des parois sont montés à vue : le bâtiment n'était pas enterré ou semi-enterré, mais se dressait sur la pente. La paroi orientale constitue soit la façade de l'édicule, soit un mur

4

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Sur place : Marie-Paule Guex et Jean-Christophe Moret.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> A. Antonini, Leuk-Stadt, Bischofsschloss, Bauentwicklung im Lichte des jüngsten Untersuchungen, Januar 2008. A. Antonini, Leuk-Stadt, Bischofsschloss, Bauentwicklung im Lichte des jüngsten Untersuchungen, in Zeitschift des Schweizerischen Burgenvereins, 15. Jahrgang – 2010/1.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> A. Antonini a attribué cette annexe à la phase III du château, soit au début du 14<sup>e</sup> siècle, parce que ce quartier de Loèche se serait très densément développé au 14<sup>e</sup> siècle. Voir A. Antonini, 2010/1, p. 31.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Voir le rapport d'A. Antonini, 2008 ; et A. Antonini, 2010.

de refend dans un bâtiment se développant plus loin vers l'est<sup>6</sup>. Les vestiges ne permettent pas de déterminer combien d'étages comprenait la construction.

Le niveau de sol du local a été fixé dès le départ dans les parois par la confection d'un petit ressaut horizontal de quelques centimètres de largeur, au-dessous duquel le parement est peu soigneusement mis en œuvre et au-dessus duquel il est parfaitement vertical (**fig. 6**). Le sol du local a été aménagé à la surface d'un remblai constitué de plusieurs dépôts (Sc291, 292, 294, 295) nivelant la pente naturelle (**fig. 7**). L'un de ces remblais comprend des ossements humains épars, et pourrait provenir du démantèlement volontaire ou non d'une tombe, voire d'une zone de cimetière<sup>7</sup>.

La paroi sud comporte une petite porte (St280) de 0,60 m de largeur, de hauteur inconnue<sup>8</sup>, dont le seuil correspond au niveau de sol du local, mais surplombe d'au moins 1,80 m le niveau de marche extérieur (**fig. 8**). L'interprétation de cette porte est dépendante de la fonction du petit bâtiment. Or, comme les niveaux d'utilisation du local n'ont pas été étudiés, la fonction de ce dernier ne peut pas être appréhendée. S'il s'agit d'un atelier, d'une habitation, ou d'une loge de gardien comme le suggère A. Antonini<sup>9</sup>, la petite porte pourrait bien desservir des latrines, bien que l'orientation de celles-ci au sud soit peu judicieuse. Cette disposition supposerait alors une entrée au nord. Si le local est un dépôt, une cave, une étable, la petite porte est un simple accès depuis le sud, qui double peut-être une entrée principale au nord.

L'éventualité d'un accès sur le flanc nord de l'édifice indiquerait que la fonction du local est étroitement liée au château dont l'entrée est située au nord à peu de distance. Si la façade nord primitive est dépourvue de porte, ce petit local serait indépendant de la vie du château. Il pourrait être associé aux activités agricoles qui avaient cours dans le domaine en aval du château.

Les parois est et sud comprennent chacune un orifice carré de 0,20 m (respectivement St298 et St307) aménagé d'origine dans la maçonnerie (**fig. 4**). A l'est, le trou est situé au niveau du sol du local, et est clairement traversant. Au sud, il est situé 0,40 m en-dessous de celui-ci, et son caractère traversant n'est pas attesté <sup>10</sup>. Ces deux cavités pourraient être interprétées comme canaux d'évacuation d'eau ou autres liquides, suggérant une activité exercée dans le local, liée à l'eau ou à des matières liquides. Dans le même ordre d'idée, le conduit oriental pourrait être une adduction, et le conduit sud une évacuation, l'espace de l'un à l'autre occupé par un petit canal où circulait de l'eau.

Qu'il soit en relation ou non avec le château, et quelle que soit l'activité qui y était exercée, ce petit édifice, bâti dans la pente, suggère la présence d'autres bâtiments similaires entre le Bischofsschloss et le Rathaus. Il est possible qu'un petit faubourg disposé en terrasses dans la pente ait existé entre les deux bâtiments de prestige.

# 2.2 2<sup>e</sup> période (= phases IV à VI ?): modification de la limite nord du petit bâtiment

Le petit bâtiment a été réduit dans sa partie nord. Une nouvelle paroi nord (M279) est construite, sa face sud parementée à vue et sa face nord dépourvue de parement soigné,

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> En 1986, H.-J. Lehner avait émis cette dernière hypothèse, basée sur une observation qu'il avait faite lors de la réfection de la face sud du mur de terrasse de la Turmmatte : il aurait identifié un chaînage d'angle sur une faible hauteur, situé à une douzaine de mètres du palais. Aujourd'hui, aucune observation n'est possible dans ce mur à cet emplacement. Voir le rapport de H.-J. Lehner, Leuk-Stadt Stützmauer der « Turmmatte » zwischen Bischofsschloss und Rathaus. Archäologischer Augenschein. Juni 1986. Rapport déposé auprès du service de Monuments Historiques.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> La gravure de Mérian montre que l'église de St-Peter se dressait approximativement à l'emplacement de la route actuelle et du parking qui surplombent l'esplanade de la Turmmatte. La proximité d'une zone funéraire est donc rendue plausible par cette église.

8 Cotte partition partition partition partition par la contraction de la c

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Cette petite porte a été documentée en 2007. Elle était oblitérée lors de notre intervention de 2017 par l'ouverture de la porte de secours à sa place. Le piédroit ouest de la petite porte est conservé dans la partie haute de la nouvelle porte.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> A. Antonini, 2010, p.31.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Il est complètement invisible dans le parement sud du mur.

contre terre ou aussitôt remblayée (**fig. 7**). Il est possible que cette nouvelle paroi en remplace une autre plus ancienne, contemporaine des parois sud et est (M276 et M278) dont il ne reste aucune trace. Le ressaut de fondation très net est situé 0,20 – 0,30 m audessus du sol prévu dès l'origine dans les parois du local, ce qui pourrait correspondre au dépôt de sédiment dû à l'utilisation du local (Sc296). Comme ce mur ne comporte aucune porte, l'accès au bâtiment n'était possible que par la petite porte de la paroi sud. Cette disposition indiquerait que cette porte n'a jamais donné sur des latrines, que l'entrée du local était dès le départ au sud, et que ce bâtiment n'était pas associé à l'entrée du château.

#### 2.3. 3<sup>e</sup> période (= phase VII): l'aménagement de l'esplanade de la Turmmatte

Le bâtiment a été abandonné et est tombé en ruine. Le toit s'est effondré, le volume du local a été envahi par la végétation, les murs ont été écrêtés par l'érosion naturelle ou par les récupérateurs de matériaux de construction (Sc299). L'emplacement a été partiellement enseveli sous des dépôts humiques (Sc300) adoptant le même pendage que le terrain.

Puis le mur de soutènement de la Turmmatte (M277) a été construit sur le sommet arraché de la façade sud du bâtiment, lequel devait par conséquent être encore visible. La tranchée de fondation (Sc 301) excavée dans les remblais d'abandon est bien visible au-dessus du mur oriental arraché (fig. 9). Le mur de soutènement comporte un angle à la hauteur de l'angle sud-est du local. Il devait se prolonger jusqu'au Rathaus, moyennant peut-être la reprise de tracés de murs plus anciens. L'espace situé entre le Bischofsschloss et le Rathaus au nord de ce mur de terrasse est comblé et nivelé. Un niveau de marche (Sc303) formé par piétinement de la terre a été repéré 0,80 m sous la pelouse actuelle et 1 mètre audessus du sommet arasé de la paroi est du petit bâtiment, juste à la surface d'un important remblai à base de matériaux de démolition (Sc302). Il consiste probablement en l'un des premiers sols de l'esplanade. Il est situé environ 1 mètre plus bas que le seuil de l'entrée du château.

Le terrassement de la Turmmatte présentait l'avantage de faire rapidement disparaître la zone de ruines et d'offrir une grande place horizontale propre à être utilisée par les résidents des deux grands édifices se dressant à chacune de ses extrémités.

Le mur de soutènement de la Turmmatte figure sur la gravure de Mérian où il apparaît couronné de merlons. Ceux-ci n'existent plus dans le sommet actuel du mur de terrasse. Il est vraisemblable que ce dernier s'élevait plus d'un mètre plus haut que le parapet actuel, merlons non compris. Le couronnement actuel du mur de terrasse est une maçonnerie liée au ciment d'une hauteur de 0,60 m.

### 3. Conclusion

Une dernière opportunité subsiste d'observer en quoi consistent les sols du petit local du Turmmatte, au nord du mur (M279) de fermeture nord du local. Si la paroi nord d'origine du local n'a pas été simplement remplacée par le mur nord existant, elle se situait vraisemblablement plus au nord, et des restes de sols pourraient être conservés entre les deux parois.

Par ailleurs, l'existence de ce petit local, construit dans la pente, et ouvert vers le sud, suggère que d'autres bâtiments de ce type devraient subsister sous les remblais de terrassement de la Turmmatte. Ces vestiges remonteraient assez haut dans le temps, peut-être au début du 14<sup>e</sup> siècle, et appartiendraient à une phase d'intense développement de la ville.

En conséquence, si d'autres travaux devaient un jour être menés dans le sous-sol de l'esplanade, ils devraient faire l'objet d'un suivi archéologique serré. Le secteur ouest, au pied de la façade du palais, et l'emplacement de l'église St-Peter devraient faire l'objet d'une attention particulière, afin de pouvoir observer d'une part les éventuels restes de sols du local exploré lors de la présente intervention, et d'autre part, la présence d'une zone d'inhumation funéraire au voisinage de l'église St-Peter.

La datation par radiocarbone (C14) des ossements prélevés dans le remblai de terrassement pour le sol primitif du local (LKB17/291-1) devrait nous apprendre si ces ossements proviennent d'un cimetière médiéval proche et, si c'est bien le cas, nous fournir un *terminus post quem* pour la création du petit local-annexe.

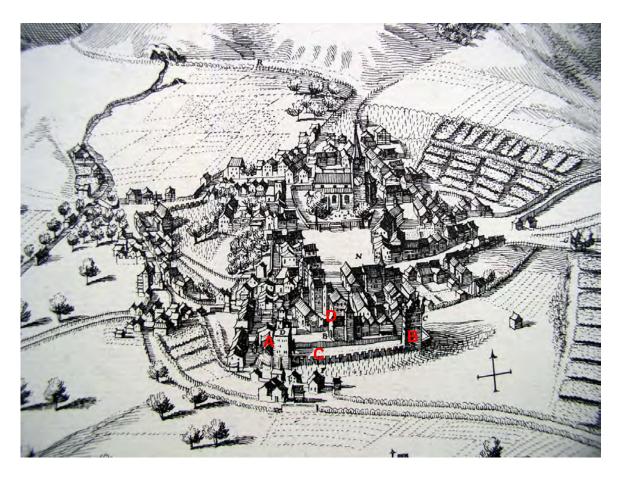
## 4. Figures



**Fig. 1. Leuk-Stadt, Turmmatte.** Situation du chantier (point rouge). **A**: Bischofsschloss. **B**: Rathaus. **C**: esplanade de la Turmmatte. Image Swisstopo©.



Fig. 2. Leuk-Stadt, Turmmatte. Vue générale du chantier, depuis le nord-est (depuis la terrasse du parking).



**Fig. 3.** Leuk-Stadt, Turmmatte. Extrait de la gravure de Hans Ludolff, publiée par Mattheus Merian dans Topographia Helvetiae, Rhaetiae et Valesiae, Frankfurt am Mayn (1653). **A**: Bischofsschloss. **B**: Rathaus. **C**: esplanade de la Turmmatte. **D**: Eglise St-Peter.

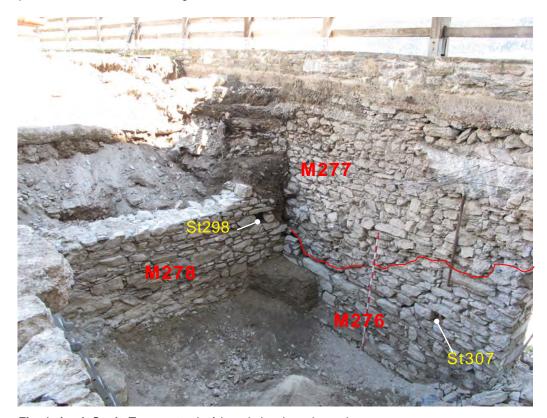


Fig. 4. Leuk-Stadt, Turmmatte. Intérieur du local, vu du nord-ouest.

M276-278: parois sud et est du local, 1ère période.

St298 et St307: canaux traversants

M277: mur de soutènement de l'esplanade de la Turmmatte.

Fig. 5. Leuk-Stadt, Turmmatte. Intérieur du local, vu du sud-est. A: façade est du palais. B: porte sciée dans le mur en 2017.

C: bloc erratique.



Fig. 6. Leuk-Stadt, Turmmatte. Paroi est du local, vue de l'ouest. A: emplacement du petit ressaut matérialisant le niveau de sol prévu à l'origine.



**Fig. 7. Leuk-Stadt, Turmmatte.** Paroi nord du local, 2º période, vue du sud-ouest.

A: ressaut marquant le sol de la 1ère période

**B**: ressaut marquant le sol de la 2º période

St286-287: moraine

**St285**: tranchée de fondation de la façade est du palais

**St290**: niveau d'utilisation contemporain du palais

**St291**: remblai de terrassement à base de moraine;

**St292**: remblai de terrassement comprenant des occements humains

**St296**: dépôt dû à l'utilisation du local, 1ère période.

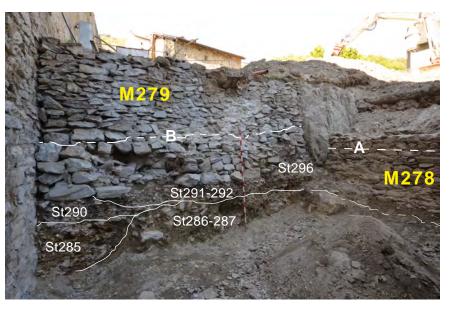
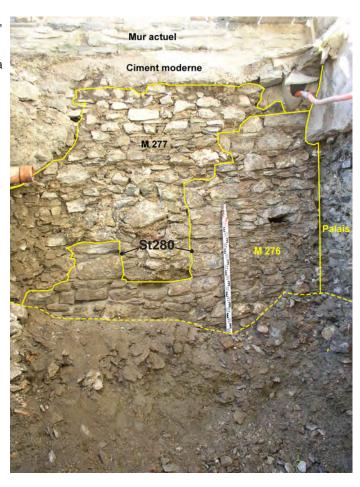


Fig. 8. Leuk-Stadt, Turmmatte. Paroi sud du local, en 2007, vue du nord.

M276: paroi sud, 1ère période, et sa porte St280 M277: face interne du mur de soutènement de la Turmmatte.



### Fig. 9. Leuk-Stadt, Turmmatte.

Remblais, accumulés au-dessus du sommet arraché de la paroi est du local, vue de l'ouest.

St299: démolition du mur M278 St300: humus/abandon de la ruine

St301: tranchée de fondation du mur de soutènement

M277

St302: remblai de terrassement de l'esplanade de la Turmmatte

St303: niveau de piétinement de l'esplanade (= 1er

niveau de sol de l'esplanade)

